[Texte]

it clear yesterday—as, indeed, I think the legislation does—that the private sector appointments to the board would not be able to be currently active in a financial institution, and we had considerable discussion on this. It was pointed out that lawyers, accountants and doctors can police each other without ceasing to practise their professions. It was suggested that if you are looking for street smarts, which was Mr. Blenkarn's expression, you might be closing yourselves off from a lot of talented people by this restriction. Would you care to comment on that?

Mr. McInley: Again, it is a flip of the coin and it is a balancing act, I think, between isolating people from being exposed in a conflict situation in a competitive environment, on the one hand, and competence on the other. I would think that if you can find adequate competence and at the same time avoid the potential conflicts problem you are home free. We are looking for only four additional people. If I had had my druthers, I think I would look at the talents we have on the board now. This may be going a bit further than good and faithful servants should go, but that has not precluded me heretofore and it is not likely to now.

• 1550

I would think we need on the board an outstanding commercial lawyer. We have a general counsel. Notwithstanding that, I think we should have someone of that calibre on the board.

I think also we should have someone with outstanding competence in the field of accounting and finance, maybe someone who is associated or has been associated with a major CA firm.

Clearly, we need some representation from the banks, trust companies and so on. Mr. de Léry, who is sitting on my right, has had many, many years of experience with the Royal Trust Company, and certainly one way or other his talents are available. I think it is only fair to recognize the principle to some degree that the person who pays the piper should call the tune, and certainly the banks, whether they like it or not—and I suspect they really do not like it—are paying the tune here in large measure. It would not seem to me to be unreasonable for someone from that sector to be involved on the board.

Those are my comments, for what they are worth.

Miss Nicholson: Thank you.

The Chairman: Mr. Blenkarn.

Mr. Blenkarn: Thank you very much, Mr. Chairman.

Mr. McInley, I note that your conflict-of-interest guidelines contemplate outside directors that would possibly have a shareholding interest in a member institution. Is that correct?

Mr. McInley: Yes.

[Traduction]

secteur privé. La ministre a clairement indiqué hier, et c'est également limpide dans le projet de loi, que les nominations au conseil d'administration à partir du secteur privé seraient effectuées à partir du groupe de personnes qui ne sont plus actives dans le secteur financier. Nous en avons discuté longuement. Entre autres, on a fait valoir que les avocats, les comptables et les médecins pouvaient se surveiller mutuellement tout en continuant d'exercer leur profession. En revanche, en incluant les futés seulement, pour reprendre l'expression de M. Blenkarn, on exclut un certain nombre de personnes qui ont beaucoup de choses à offrir. Qu'en pensez-vous?

M. McInley: Je dirais que c'est une question d'équilibre. Il faut essayer d'éviter que les gens soient en conflit d'intérêts dans un milieu concurrentiel, tout en se dotant des compétences nécessaires. La solution idéale consisterait sans doute à trouver les compétences nécessaires tout en obviant à toute possibilité de conflit d'intérêts. Il ne faut que quatre personnes de plus. S'il n'en tenait qu'à moi, je regarderais du côté des compétences disponibles au conseil d'administration actuel. Ce serait aller un peu plus loin qu'on ne le devrait pour ce qui est des bons et fidèles serviteurs, mais cela ne m'a pas gêné jusqu'à présent et cela ne me gênera pas à l'avenir.

Je crois que nous aurions besoin d'un très bon avocat spécialisé en droit commercial. Nous avons à l'heure actuelle un avocat, n'empêche qu'à mon avis, nous avons besoin de quelqu'un de ce calibre au conseil.

Nous devrions également avoir des personnes faisant preuve d'une grande compétence en matière de comptabilité et de finances, peut-être quelqu'un qui a travaillé ou qui travaille auprès d'une firme importante d'experts-comptables.

Nous avons également besoin de personnes provenant du secteur bancaire, fiduciaire, etc. M. de Léry, qui est assis à ma droite, a une très longue expérience chez la Royal Trust Company et nous bénéficions par conséquent de tous ses talents. Je crois qu'il faut reconnaître également le principe selon lequel celui qui paie a bien le droit d'avoir son mot à dire. Que cela plaise ou non, et je suppose que cela ne plaît pas, les banques sont bel et bien celles qui paient dans une large mesure. Par conséquent, il ne me semblerait pas déraisonnable que des représentants de ce secteur fassent partie du conseil d'administration.

Ce sont là mes commentaires, et je vous les donne pour ce qu'ils valent.

Mme Nicholson: Merci.

Le président: Monsieur Blenkarn.

M. Blenkarn: Merci, monsieur le président.

Monsieur McInley, dans votre ligne directrice sur les conflits d'intérêts, vous parlez de membres du conseil d'administration qui pourraient avoir des actions dans une institution membre. C'est bien cela, n'est-ce pas?

M. McInley: Oui.